

► Grandes forêts

Une attractivité financière

En 2016, le marché de la forêt a été marqué par les ventes de grands domaines, mais aussi par celles des très petites parcelles, observe la Société forestière de la Caisse des dépôts qui a fait le bilan de l'année, le 17 mai. Analyse.



Le regain d'intérêt pour la forêt est réel.

« *La forêt présente d'autres intérêts que la seule valeur du bois* », a affirmé Jean-Luc Desbrosses, président de la Safer Bourgogne Franche-Comté, le 17 mai, date à laquelle la Société forestière de la Caisse des dépôts présentait le marché français des forêts en 2016. Force est de constater que les forêts de plus de 100 hectares (ha) sont devenues des biens recherchés car elles sont utilisées comme placements financiers. Les acheteurs de ces grandes superficies sont principalement des entreprises, des industriels du bois mais aussi des banques, des assurances et des groupements fonciers, principalement français mais aussi européens. « *Face aux incertitudes économiques et financières, la forêt est une valeur refuge* », observe Jean-Pierre Mesnil, directeur des investissements à la Société forestière, qui évoque un placement de l'ordre

de +1 à +1,5 % à comparer à un taux de livret A de seulement +0,75 %.

Comparable à l'immobilier

« *Le marché de la forêt est très comparable à celui de l'immobilier* », souligne cependant Gilles Seigle, évoquant des « *coups de cœur* » lors des achats qui font alors grimper les prix. De fait, il ressort de ces transactions, une déconnexion de plus en plus grande entre la valeur des bois vendus et la valeur du marché de la forêt. Cette surcote varie de 0 à 15 % en fonction des transactions, fait part Jean-Pierre Mesnil. Le prix moyen d'une parcelle d'un grand domaine en 2016 est de 6.400 €/ha mais il peut monter à 20.000 €/ha en fonction du type d'essence, de la qualité des bois, du sol, de la région... Le nombre de transactions concernant des forêts de plus de 100 ha en 2016 a progressé

de +18 % et la valeur des transactions de +56 % par rapport à 2015 ; des chiffres qui reflètent une demande très forte sur ce créneau. « *Le marché est très étroit* », note Gilles Seigle, PDG de la Société forestière. « *Quand on est sur un marché aussi petit, chaque transaction est unique* ».

Le marché du carbone a aussi un rôle dans l'intensification de ces échanges avec l'obligation pour les entreprises de compenser leurs émissions, tout comme la chute des taux d'intérêt.

Des chiffres à prendre avec précaution

Les transactions des parcelles de 1 à 10 ha ont également progressé de +9,7 % en nombre et de +8,5 % en surface. La plupart des acheteurs habitent sur la commune où se situent ces parcelles. La forêt est alors exploitée pour la chasse ou la production de bois de chauffage.

Plus globalement, le marché des forêts se tient bien avec une hausse du prix moyen à l'hectare de +2,1 % (à 4.100 €/ha) et des volumes échangés de +9,8 % (109.000 ha). Le nombre total de transactions a progressé de +9,1 % (17.500 transactions en 2016). Les personnes morales privées ont augmenté leurs achats de +30 % par rapport à 2015 et les particuliers (non agricoles) ont eux augmenté leurs ventes de +6 %. Vu la diversité du marché de la forêt, Gilles Seigle a bien précisé qu'il fallait prendre tous ces chiffres « *avec des pincettes* ».

► En bref

► Sommet de la Forêt et du Bois Le nouveau rendez-vous de la filière

C'est peu dire que le secteur des salons forestiers attire... Au rythme où vont les choses, il y aura désormais un rendez-vous annuel en France... Ainsi, le Sommet de la Forêt et du Bois – dont ce sera la seconde édition les **mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 juin** – a choisi de s'intercaler entre les autres grands salons forestiers de France : Forexpo et ForestInnov en 2016 et Euroforest en 2018. Une seconde édition qui se veut à 100 % pro, dédiée aux professionnels forestiers avec près de 150 exposants et 10.000 visiteurs attendus. À l'heure où l'enjeu de la filière est d'augmenter la mobilisation des bois et où la région Auvergne Rhône-Alpes mobilise des moyens financiers pour aider les investissements en équipement, le rendez-vous s'annonce comme un événement clé dans le développement de la filière et de ses acteurs. Il faut dire que la nouvelle région s'est hissée au rang de première région française en volume de bois sur pied avec 487 millions de m³ et 1,9 million d'hectares de forêt privée, mais elle n'est encore que la troisième région forestière française quant à la récolte avec 5 millions de m³. Au menu du salon, le reboisement et la sylviculture, l'exploitation forestière, le transport et la logistique et, bien entendu, le bois Énergie mais aussi les services inhérents (matériel de récolte, de mesure et de marquage des bois, les banques, les logiciels...). Parmi les près de cent cinquante exposants annoncés, on notera les coopératives forestières CFBL et Unisylva.

► En bref

► Euroforest 2018 Rendez-vous dans un an !



Euroforest 2014

Un an jour pour jour avant Euroforest 2018, l'équipe organisatrice prépare une réunion de lancement pour présenter les nouveautés de l'édition 2018. Rendez-vous est donné le mercredi 21 juin à partir de 14 heures à la Maison des vins de Chalon-sur-Saône. Lors de ce rendez-vous quadri-annuel (qui a lieu tous les quatre ans), « *nous prouverons que les gains de compétitivité, de sécurité, de réduction de la pénibilité au travail – permis notamment par la mécanisation et la robotisation galopante des activités forestières – contribuent largement au développement global de la filière Bois et Forêt et participent activement, naturellement et positivement à l'inversion de l'exode et à la revitalisation durable de nos territoires* », met en avant Jean-Philippe Bazot, président d'Euroforest. La dernière édition du salon avait mobilisé, en 2014, rien moins que 280 exposants et 40.000 visiteurs. Pour la filière, rendez-vous est d'ores et déjà donné pour les jeudi 21, vendredi 22 et samedi 23 juin 2018, dans la forêt de Chaumont à Saint-Bonnet-de-Joux. On ne change pas une formule qui gagne, on l'améliore !

► Bois et forêts de BFC Un secteur qui compte

Suite à la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté en 2016, les deux associations interprofessionnelles Adib en Franche-Comté et Aprovalbois en Bourgogne se regrouperont pour former une seule structure à l'échelle de la région Bourgogne Franche-Comté.



Le vendredi 16 juin à Dijon se dérouleront, de 10 heures à 17 heures les assemblées générales ordinaires et extraordinaires qui marqueront le début officiel de la nouvelle interprofession, dont le nom sera alors « dévoilé ». Ce sera aussi l'occasion d'approuver le programme d'actions 2017/2018, mais aussi le budget 2017/2018 ainsi que le montant des cotisations 2017/2018. Enfin, les membres du conseil d'administration seront désignés à cette occasion. Cette dynamique est l'occasion de rappeler le poids et l'importance du secteur au sein de la nouvelle région :

- 4.952 établissements ou entreprises
 - 20.000 salariés
 - 36 % de taux de boisement ; 41 % de forêt publique
 - 43 % des surfaces certifiées PEFC
 - 80 % de feuillus ; 20 % en résineux
 - 745 chaufferies
 - 570 mégawatt de puissance installée
 - 570.000 tonnes de consommation
 - 20 % de construction bois dans le marché des maisons individuelles (dans le quart nord-est de la France)
 - 14 % du volume sur pied français ; 14 % de la production française de bois ; 12 % de la récolte française (19 % des grumes de feuillus et 13 % des grumes résineuses) ; 16 % de la production française de sciages (23 % des sciages de feuillus et 14 % des sciages de résineux).
- Bref, un poids lourd économique, si diffus sur les territoires que – comme le secteur agricole – certains finissent par ne plus en mesurer l'importance.